

Documentation concernant le droit au traitement

Le droit au traitement a été justifié au moyen de

- la carte européenne d'assurance-maladie l'attestation qui remplace provisoirement la carte européenne d'assurance-maladie

Autres indications au cas où le droit au traitement n'aurait pas été justifié :

Pays d'origine (code d'immatriculation du pays)

1.	Nom	2.	Prénom(s)
3.	Date de naissance	4.	Numéro d'identité personnel
5.	Nationalité	6.	Adresse
7.	Désignation de l'institution d'assurance-maladie		
8.	Adresse de l'institution d'assurance-maladie		

L'identité de la personne a été justifiée par la/le

- carte d'identité passeport

Numéro de la carte d'identité ou du passeport

.....

Date

Timbre, signature du fournisseur de prestations

.....

.....